

Paris, le 9 février 2024

## **Communiqué de presse**

### **Nominations au Ministère chargé de la Santé - l'UNPS attend des actions concrètes pour les libéraux**

Le Bureau de l'Union Nationale des Professionnels de Santé (UNPS) prend acte des nominations de Monsieur Frédéric Valletoux en tant que ministre délégué chargé de la Santé et de la Prévention et de Madame Fadila Khattabi en tant que ministre déléguée chargée des Personnes âgées et des Personnes handicapées.

Face aux défis posés par la situation économique et démographique, l'augmentation des maladies chroniques et le vieillissement de la population, il est impératif de renforcer le développement des soins ambulatoires et de fournir les ressources nécessaires aux changements cruciaux de notre système de santé, qui doit se fonder sur les soins de proximité.

Première porte d'entrée dans le système de santé, les soins de ville libéraux doivent faire l'objet de réformes efficaces, permettant de renforcer l'attractivité des métiers pour permettre de soulager le système hospitalier en mobilisant au mieux les compétences de chacun.

Les négociations avec l'Assurance maladie relatives aux Équipes de Soins Coordonnées Avec le Patient (ESCAP) doivent aboutir rapidement et faciliter une coordination souple entre les professionnels, comme l'a souhaité le Président de la République lors de sa dernière allocution. Cette coordination renforcée entre l'ensemble des acteurs, y compris entre la ville et l'hôpital, auprès des patients les plus fragiles, permettra de limiter les recours intempestifs au service hospitalier et aux urgences. Cette avancée représenterait un premier pas important pour l'UNPS.

Par ailleurs, il est urgent d'entamer une réflexion approfondie sur la rénovation du système conventionnel, visant à renforcer le dialogue entre Assurance maladie et organisations professionnelles représentatives des professionnels de santé libéraux pour mener à des réformes efficaces, rapides et concrètes, au bénéfice des professionnels de santé et des patients. Cette réforme devra s'articuler avec des propositions de modifications structurantes des règles relatives à la représentativité professionnelle, conformément aux récentes recommandations de la Cour des comptes. Pour ce faire, l'UNPS est prête à travailler aux côtés des ministres et de leurs équipes.



Portant la voix de 500 000 professionnels de santé libéraux conventionnés, l'UNPS demande à être reçue rapidement par Monsieur Frédéric Valletoux afin de présenter son plan d'actions concrètes en faveur de l'accès aux soins et de la prévention. Il est urgent pour le nouveau Ministre de faire confiance et d'adresser un signal fort aux professionnels de santé libéraux.

**Contacts presse :**

- Sébastien GUÉRARD, Président – 06 03 85 96 28
- Mathilde GUEST, Directrice générale – 01 44 38 80 94